BnF Gallica

La Dépêche : journal quotidien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. La Dépêche : journal quotidien. 1910-09-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

geoire. Inquiétude de Mlle de P...

— Tu sais que Jaco ne parle pas, fait-elle au commandant.

— Curieux, très curieux ! Car, je te le répète, le bougre nous assourdit à bord de ses jurons... Le roulis, le tangage... Ça lui manque peut-être.

Le roulis, le tangage...

Aidée de sa fidèle servante, Mlle de P... attache les deux extrémités d'une corde aux barreaux d'une chaise, y place le volatile... Et la domestique et sa maîtresse le balancent sur ce câble pour donner à l'animal l'illusion d'une traversée...

Mais ses plumes se hérissent, sa tête s'ébouriffe... Il se pelotonne, il s'agrippe peureusement... Il roule des yeux stupides et terribles, des yeux que remplissent la colère et l'effroi... Et, soudain, d'une voix éclatante :

— N. de D ! Vous allez me f...tre par terre !

PUBLICITE

Vous avez pu lire, ces jours-ci, dans les petites annonces d'un grand quotidien :

« J. h. de 27 ans, beau, riche, étég., superbe avenir, dés. épous. dame ou j. fille même sans fortune, mais qui de caract. et par les sentim. ressemblerait à Mercédès, l'héroïne de... »

Suit, avec l'adresse du bureau de poste, le titre d'un roman tout récemment paru.

Son auteur n'a rien trouvé de mieux pour en forcer un peu la vente.

C'est, d'ailleurs, un écrivain qui débute... Et qui promet.

CADET GARGUILLE.

Hors de France

La Question albanaise

Paris, 11 septembre. — Les Jeunes Turcs s'efforcent, avec une persévérance vraiment infatigable, de nous donner chaque jour une preuve nouvelle de leur intolérance. Hier on annonçait que la Banque ottomane venait de recevoir du gouvernement turc l'ordre de ne plus faire usage de la langue française et de rédiger désormais en langue turque toute sa correspondance. Aujourd'hui, on annonce que par un nouvel acte de fanatisme, le gouvernement turc vient d'ordonner la fermeture de toutes les écoles albanaises où l'on se servait, pour l'enseignement de la langue nationale, de caractères latins et d'interdire dans tout le vilayet d'Aïdin l'enseignement de la langue grecque.

Ce sont là des actes que l'on n'a jamais connus sous l'ancien régime, qui ne se flattait cependant pas d'être un régime libéral. Par une étrange comparaison, on ne peut s'empêcher de songer que ce fut un sultan autocrate, Mahmoud II, qui, faisant violence aux préjugés de son peuple, introduisit les sciences occidentales en Turquie, favorisa et protégea l'établissement et l'extension de la langue française, fonda des écoles où l'enseignement était donné en français et fut, en définitive, en face de son empire défiant et hostile, le champion de la langue et de l'influence françaises. On ne peut s'empêcher de songer encore que c'est sous le règne du dernier sultan absolu, d'Abdul-Hamid, que le grand lycée français de Galata connut son apogée et devint le centre intellectuel le plus actif et le plus brillant de tout l'empire. Fondé par des hommes dont quelques-uns, comme Ahmed Riza, reçurent en France, durant leur exil, l'accueil le plus chaleureux, le nouveau régime ne semble plus être qu'une machine de guerre contre la France. On comprendrait mal cette mentalité et cette attitude si l'on ne faisait pas état des difficultés intérieures auxquelles se heurte le nouveau régime. Mais cela suffit-il pour justifier cette proscription systématique de tout ce qui est étranger et spécialement de tout ce qui est français ? Cette xénophobie, bien loin de servir la cause de la Jeune Turquie, ne peut que la compromettre aux yeux de l'Europe et rendre plus nécessaire que jamais le maintien du régime des capitulations.

En ce qui concerne l'Albanie, les nouvelles mesures édictées par le gouvernement turc ne feront que rendre plus aiguë et plus difficile à résoudre cette question albanaise qui se prolonge depuis de longs mois, sans s'apaiser. On sait qu'au point de vue scolaire, notamment, l'Albanie occupe dans l'empire une place spéciale qu'on a toujours respectée. L'enseignement s'y fait à l'aide des caractères latins, plus accessibles à la population enfantine. C'est contre cette habitude séculaire que veulent réagir les Jeunes Turcs, en prétextant que l'emploi des caractères latins est contraire à la loi coranique. Mais, derrière le prétexte religieux qui est destiné à montrer aux masses populaires que la Jeune Turquie est plus croyante, plus religieuse, plus fanatique encore que l'ancien régime, se cache un motif d'ordre politique qu'il n'est pas difficile de discerner. Par tous les moyens, le gouvernement veut étouffer l'opposition et la turbulence albanaises qui n'ont cessé de se manifester depuis l'avènement du nouveau régime. Il faut, par des mesures énergiques, réincorporer l'Albanie à l'empire, la souder plus étroitement qu'elle ne l'a jamais été aux autres provinces ottomanes, en modifier l'esprit, y éteindre tout rêve d'indépendance, tout vestige d'autonomie, toute tradition locale. Y parviendra-t-on sans trouble, sans difficulté ? C'est douteux. Les événements de ces derniers mois ont montré à quelles résolutions farouches peuvent se porter les Albanais. Au moment où la situation paraissait s'améliorer, une mesure maladroite et vexatoire va-t-elle ouvrir de nouveau la question albanaise ?

C. V.

M. Canalejas et M. Iglésias

Paris, 11 septembre. — M. Pablo Iglésias, venant du congrès de Copenhague, était aujourd'hui de passage à Paris, où il a fait à un de nos confrères les déclarations suivantes sur l'attitude des socialistes espagnols à l'égard de M. Canalejas :

« Le parti socialiste, a-t-il dit, s'est uni au parti républicain pour provoquer la chute du ministère Maura, et ce pacte tient toujours. Mais notre coalition ne soutient pas M. Canalejas, qui, croyons-nous, a été appelé au pouvoir pour la combattre au moment où on craignait de nous voir remporter une victoire sans précédent; et ce qui le prouve, c'est qu'aux dernières élections on a vu M. Canalejas faire alliance, à Madrid, contre les républicains et les socialistes, avec les conservateurs. Il ne peut donc pas être notre homme. Je ne crois d'ailleurs pas à la sincérité anticléricale de M. Canalejas. Les procédés qu'il emploie sont plutôt « hypocrites », car, après avoir demandé l'appui des gauches pour sa campagne anticléricale, lorsque nous entreprenons une action vigoureuse contre les cléricaux, M. Canalejas prononce au Sénat un discours où il ménage ouvertement le parti clérical. En tout cas, je ne crois pas qu'il aille jusqu'à la suppression des congrégations religieuses. A plus forte raison jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il aurait pu, par simple décret, faire d'utile besogne. Il a fait fort peu de chose.

» En ce qui concerne les rapports diplomatiques avec le Vatican, je suis convaincu que le différend s'arrangera. Les libéraux comme M. Canalejas seraient assurés de notre concours pour l'œuvre anticléricale s'il s'agissait d'une œuvre sérieuse, mais cela même ne nous réconcilierait pas avec la monarchie. »

Brésil et Allemagne

Paris, 11 septembre. — D'après les informations du journal « le Brésil », un officier allemand a déclaré tout récemment que, dans les différentes garnisons allemandes, l'on avait publié un avis invitant les officiers désireux de faire partie de la mission militaire destinée à l'instruction de l'armée fédérale brésilienne à se faire inscrire et que lui-même figurait sur la liste avec un grand nombre d'officiers de différentes garnisons.

Selon l'information de cet officier, la mission serait composée d'un commandant, de deux capitaines et de neuf lieutenants et sous-lieutenants. « Le Brésil » ajoute qu'il peut catégoriquement affirmer que le maréchal Da Fonseca, ainsi qu'il l'a, d'ailleurs, déclaré lui-même, est absolument étranger à l'engagement de cette mission et que, si le gouvernement brésilien persiste dans ses intentions, ce serait à l'encontre même des vues personnelles du futur président.

Grèce et Turquie

Un Commerçant grec blessé

Athènes, 11 septembre. — Suivant des dépêches de Cavala, en Macédoine, où un comité de boycottage fonctionnerait sous la direction d'un repris de justice nommé Tahir, des Bossiaks auraient demandé à divers commerçants grecs des sommes plus ou moins fortes pour leur permettre de tenir ouverts leurs magasins. L'un de ces commerçants, nommé Alexandre Armagos, ayant refusé de se soumettre à ces exigences, aurait été blessé mortellement par Tahir dans la soirée d'avant-hier. La nouvelle, répandue dans la ville, y causa une certaine émotion et, en guise de protestation, tous les magasins grecs furent fermés hier, en même temps que huit mille ouvriers déclaraient la grève.

Le kaïmakam, se rendant à la salle de conférences du centre ouvrier, aurait alors tenu aux chômeurs un langage comminatoire, les invitant en termes injurieux à reprendre le travail. Malgré l'émotion croissante, l'ordre n'a pas été troublé. — (Havas.)

Les Irlandais d'Amérique

De notre correspondant particulier :

New-York, 11 septembre. — Le *Gaelic american*, organe des Irlandais établis aux Etats-Unis, rend compte des débats qui ont eu lieu à la convention américo-irlandaise de Cleveland, à laquelle assistaient de nombreux invités allemands. On y a voté un ordre du jour protestant contre tout projet d'alliance anglo-américaine et l'on y a acclamé une motion en faveur d'une alliance entre l'Allemagne et les Etats-Unis. — W.

Poignées de Nouvelles

— Les nouvelles de la santé de Ménélik sont très graves. On assure que le négus est à toute extrémité.

— Les journaux d'Athènes annoncent que le roi Georges inaugurera les travaux de l'Assemblée nationale et prononcera le discours du trône.

— Le roi d'Espagne a signé un décret nommant le comte Torrijos consul général d'Espagne, à Tunis.

Le Crime d'être Fou

A propos du Congrès Pénitentiaire. — Il y a des Aliénés dans les maisons de correction et les ateliers de travaux publics. — L'Avis des Médecins.

Paris, 11 septembre. — Nous avons annoncé qu'un congrès international pénitentiaire allait tenir prochainement ses assises à Washington. Les questions qu'il discutera sont de pleine actualité. Jamais on n'a tant parlé de la criminalité et des apaches. Jamais on n'a proposé tant de moyens pour mettre un terme aux exploits des malfaiteurs.

Parmi les problèmes qui devront être étudiés par le congrès pénitentiaire, l'un des plus intéressants est les rapports qui existent entre les actes délictueux et l'aliénation mentale.

LE CALVAIRE

Un grand médecin, avec qui nous nous sommes entretenus de ce grave sujet, nous a fait des déclarations troublantes. Il nous a dit :

« La plupart des jeunes gens enfermés dans les colonies pénitentiaires, dans ces maisons de correction que le langage administratif appelle, je ne sais trop pourquoi, les maisons d'éducation correctionnelle, la plupart de ces jeunes gens sont atteints de tares physiologiques. Ils sont, néanmoins, punis, soumis à un régime extrêmement sévère, souvent battus. Et ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'à leur sortie de la maison de correction, incorporés aux bataillons d'Afrique, ils sont souvent condamnés par la justice militaire. On les retrouve aux compagnies de discipline. On les retrouve aux travaux publics. Duleny, le soldat qu'on a fusillé il y a quelques jours, était un ancien pensionnaire de correction. Il y avait été enfermé pour des peccadilles. Envoyé aux travaux publics, c'est là qu'il commit le crime qui devait le mener au poteau d'exécution.

STATISTIQUES TROUBLANTES

Le médecin ouvrit un livre et nous montra un chapitre coché de bleu :

« Lisez ceci, nous dit-il, ce sont les observations recueillies par le docteur Colin, par le docteur Gaston Bernard : 15 % des enfants enfermés à la colonie pénitentiaire devraient être placés dans des asiles. M. Bessières a montré, au congrès d'anthropologie criminelle d'Amsterdam (1901), que sur 152 enfants placés dans les maisons de correction, 72 étaient des anormaux de toutes catégories, des enfants affligés de tares physiologiques, des alcooliques ou épileptiques héréditaires, des tuberculeux et des arriérés; 20 d'entre eux étaient dans un état mental qui exigeait leur internement immédiat dans un asile d'aliénés; 42 étaient des dégénérés; 10 étaient atteints de tuberculose ou d'infirmités physiques.

Vous représentez-vous ces malheureux au régiment? Non pas dans nos régiments de France, mais aux « bat' d'af' ». Hélas! ce qui est considéré comme acte d'indiscipline n'est souvent qu'une manifestation de leur état mental.

LA CELLULE ET LA MORT

Tenez ! voici l'observation d'un malade. Son dossier a été réuni par le docteur Colin, à Gaillon, et publié par Bernard, dans sa thèse. Incorporé dans un régiment de ligne, Georges X... est condamné à dix ans de travaux publics pour refus d'obéissance, outrages, bris de clôture, destruction d'effets. Il est envoyé au pénitentier. Il est puni trois fois pour mauvaise volonté au travail, de dix jours de cellule; pour tentative d'évasion, de soixante jours de cellule, dont huit avec fers; de trente jours pour réponse inconvenante; de soixante jours pour tentative d'évasion; de trente jours pour réclamation non fondée faite sur un ton inconvenant; de cent vingt jours pour deux lacérations d'effets; de huit jours pour s'être fait porter malade et ne pas avoir été reconnu malade.

Ensuite ? En cellule jusqu'à nouvel ordre : une plainte en conseil de guerre étant établie contre lui pour avoir lancé sa gamelle à la tête d'un supérieur. Au total, trois cent vingt-six jours de cellule. Le conseil de guerre le condamne à mort. La peine est commuée en vingt ans de détention. Atteint du délire de la persécution, X... est envoyé à l'asile de Gaillon. L'enquête établit que le malheureux était malade depuis l'enfance. A l'hospice, comme au régiment et aux travaux publics, il refuse d'obéir. Il refuse d'aller au réfectoire, prétendant que ses camarades veulent l'empoisonner. L'examen prouve que X... est atteint d'aliénation mentale. Il est gracié le 14 juillet 1900 et transféré à Caen, le 14 novembre 1901.

PITIE !

Je pourrais multiplier les exemples, nous dit notre interlocuteur. Il y a, dans les pénitenciers militaires, des hommes qui ont dépassé la trentaine et qui mourront avant d'avoir subi leur peine. On ne saura jamais le nombre de fous ou de dégénérés que l'on traite comme des criminels. Je souhaite qu'au congrès de Washington il se trouve un aliéniste pour élever la voix en faveur de ces victimes !

BONNEFF.

LA VIE CHÈRE

Spéculations sur les Alcools. — Le Sucre va baisser. — Loyers inabordables.

Paris, 11 septembre. — Le déficit vinicole a donné lieu, comme on pouvait s'y attendre, à des spéculations sur l'alcool, qui ont pris à Paris les proportions d'un véritable trust.

A un moment, les Magasins généraux, qui regorgeaient, ont pensé à décliner de nouvelles livraisons. Il a fallu, pour que l'opération se continuât, donner une entorse aux règlements qui concernent les récipients.

Quant au sucre, il est à prévoir, au contraire, vu l'état satisfaisant de la récolte et la période suffisamment sèche qui favorise la betterave, que les prix subiront, dès le mois d'octobre, une baisse sensible. Il n'en sera pas de même, à Paris du moins, pour les locations immobilières. L'augmentation de 10 à 20 0/0 a commencé par les gros loyers. Elle s'est ensuite étendue aux loyers moyens et va sans doute gagner les petits loyers au renouvellement des baux du quatrième trimestre.

D'après certains sondages auxquels se sont livrées certaines administrations privées dans divers quartiers de Paris, il résulterait que les locations vacantes n'atteindraient que 0.75 ou 1 0/0 (valeur) des locaux, tandis que la proportion normale, dans ces dernières années, était de 4 ou 5 0/0. On a construit, mais pas assez pour le flot grossissant de l'immigration provinciale et surtout étrangère. C'est donc en vain que la mortalité et la natalité se compensent, sans gain ni perte. La population parisienne n'en augmente pas moins au-delà des locaux disponibles.

Or, la hausse des loyers se répercute par une hausse générale, puisqu'elle augmente dans des proportions notables les frais généraux des industries et du grand ou petit commerce.

Un Remède étranger

Certaines grandes administrations, à l'étranger, suivent avec soin les cours des loyers et des marchandises typiques (blé, vin, viande, laine, coton, etc.), afin de se rendre compte du *standard of life* (taux de revient de la vie) de leurs petits employés.

C'est sur ces données qu'elles mesurent, en fin d'exercice, les gratifications qu'elles leur répartissent. Ces gratifications, n'étant pas incorporées aux traitements, n'engagent pas l'employeur et préviennent les désaffections, les grèves d'employés.

Si la statistique officielle était personne moins prudente, moins lente surtout, il ne serait peut-être pas impossible, en France, de procéder de façon analogue et d'établir des échelles mobiles de gratifications, qui tiendraient compte de la réalité des phénomènes économiques, sans obérer à jamais le budget national.

Des Protestations ouvrières

Toulon, 11 septembre — Ce matin, de dix heures à midi, les ouvriers des arsenaux de la marine et de la guerre, convoqués par le syndicat des travailleurs du port, se sont réunis en meeting pour protester contre le renchérissement des vivres.

Les différents orateurs se sont élevés contre l'accaparement des denrées et un ordre du jour a été voté « invitant la classe ouvrière à employer dans la ville et les faubourgs le boycottage à l'encontre des magasins qui ont augmenté exagérément leurs prix ». La sortie du meeting s'est effectuée sans autre incident que des cris divers.

Le Millénaire de Cluny

Cluny, 11 septembre. — Ce matin, à neuf heures, M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, est arrivé à Cluny, en automobile. Il a été reçu par M. Simyan, député. Puis, M. Sarraut s'est rendu au congrès archéologique. Là, M. Virey lui souhaite la bienvenue. Rappelant ensuite ce que fut l'abbaye de Cluny, M. Virey a évoqué les luttes que soutinrent les moines bénédictins en faveur des franchises communales et de la civilisation.

Dans sa réponse, M. Sarraut fait l'éloge des sociétés d'art et de science qui, en aidant revivre l'histoire locale, font aimer le pays. Il apporte aux congressistes l'assurance de toute la sollicitude des pouvoirs publics.

La séance du congrès se poursuit par une communication de M. Lefèvre-Pontalis, sur les « Chevets bénédictins ».

Le sous-secrétaire d'Etat se rend de là au concours de gymnastique et visite l'hôpital. Cet après-midi, il assistera à la reconstitution du cortège historique de l'entrée de Louis IX à Cluny, en 1245.

La première journée du millénaire s'est terminée par un banquet de deux cents couverts, servi dans une des galeries de l'ancienne abbaye.

Président, l'après-midi, la distribution des récompenses aux gymnastes, M. Albert Sarraut a félicité ceux-ci de leurs travaux, disant que la France du passé et la France du présent restaient la même France, que les gymnastes sauraient aimer et servir fidèlement en faisant même, le cas échéant, le sacrifice de leur vie, car le soldat français doit rester le modèle des soldats d'Europe et savoir mourir pour défendre le drapeau.

LE MOUVEMENT SOCIAL

LES MACHINISTES DU CHATELET

Paris, 11 septembre. — On sait qu'à la suite de la décision prise par M. Fontanes de donner, cet après-midi, au Châtelet, une matinée avec le concours de machinistes non syndiqués, des révolutionnaires de la C. G. T. avaient annoncé leur intention d'organiser un sabotage de la représentation. Un service d'ordre très rigoureux, encore que très dissimulé, avait été organisé en conséquence.

La salle contenait, au lever du rideau, environ douze cents spectateurs, devant lesquels *Michel Strogoff* a été joué sans encombre jusqu'à la fin. Par moments, quelques boules puantes furent lancées ; mais le directeur du Châtelet avait prévu le cas et des produits désodorisants détruisaient à mesure l'odeur désagréable.

LA GREVE DES PLOMBIERS EST FINIE

Paris, 11 septembre. — Les ouvriers plombiers qui chômaient depuis quarante-deux jours ont voté, hier soir, la cessation de la grève. Il est probable que le travail reprendra dès lundi matin.

EN ANGLETERRE

De notre correspondant particulier :

Londres, 11 septembre. — Le « Reynold's » est d'avis que le résultat du referendum des chaudronniers qui refusent de suivre les conseils de leurs leaders, rend impossible toute solution pacifique du conflit à une date prochaine; d'autant plus que les patrons, d'après les informations de la feuille dominicale, déclarent maintenant qu'ils ne s'entendront avec les représentants des syndicats que si ces derniers peuvent donner l'assurance que leurs décisions seront acceptées par les ouvriers.

Le « People » estime que si ces trois questions se compliquent, nous pourrons avoir, avant la fin du mois, 150,000 chômeurs dans les chantiers de construction navale, 200,000 dans la principauté de Galles, et 300,000 au Lancashire. C'est au milieu de cette agitation et de ces alarmes que s'ouvrira demain, à Sheffield, le congrès des Trade-Unions, auquel assisteront les représentants du prolétariat organisé du Royaume-Uni. — T. M.

La Semaine bordelaise

Bordeaux se passionne pour les aviateurs

De notre envoyé spécial :

Bordeaux, 11 septembre. — La « Grande Semaine » commence donc aujourd'hui. Les Bordelais ne parlent plus d'autre chose, l'aéroplane est leur Dieu du jour, l'aviation les passionne.

De grands préparatifs sont faits pour recevoir dignement le président de la République et fêter les aviateurs. Toutes les principales voies sont plantées de mats immenses, auxquels sont suspendus des arcs de triomphe lumineux du plus gracieux effet. Le cours du Trente-Juillet, le cours de l'Intendance, la rue Vital-Carles, par où doit passer le président, sont particulièrement bien décorés et les dômes de fleurs électriques qui ornent chaque carrefour sont à la fois gracieux et artistiques.

Une grande animation règne ici. Les trains déversent des flots de visiteurs. Les hôtels sont pleins et on prévoit une grande affluence dès la première journée.

Il faut noter cependant que l'aérodrome est bien éloigné et que son accès n'est pas très pratique.

Deux lignes de tramways électriques conduisent à Beau-Désert, mais les routes sont étroites et le préfet de la Gironde a dû prendre un arrêté pour réglementer la circulation des véhicules de toutes sortes sur les communes de Mérignac et Caudéran, afin de faciliter la circulation des piétons et d'éviter l'encombrement qui infailliblement se produira.

Le service d'ordre, en effet, n'aura pas l'ampleur qu'on aurait dû lui donner. Les troupes casernées à Bordeaux sont parties aux manœuvres et on a dû faire venir de toutes les communes du département des détachements de gendarmes qui, avec le détachement du 6e d'infanterie, assureront le service pendant la Grande Semaine.

A Beau-Désert, tout est prêt. Les tribunes sont vastes et bien aménagées. Vingt-six hangars sont dressés du côté de Mérignac, portant chacun le nom d'un aviateur. Hier encore, on se serait cru sur un champ de foire. Ce n'étaient, sur le terrain, que voitures de toutes sortes, caisses immenses d'emballage, carcasses monumentales. Aujourd'hui, les cages sont parties et les oiseaux reposent, attendant l'envolée.

De toutes parts, on entend le ronflement des moteurs, que les aviateurs vérifient et règlent encore une fois.

Le champ d'aviation est vaste et bien situé, bordé sur trois angles par des lignes de sapins et permettant au public de suivre toutes les phases des épreuves.

La Matinée. — Les Résultats.

A onze heures, ce matin, un pétard a annoncé l'ouverture du meeting de Bordeaux qui a été favorisée par un temps superbe. A peine quelques nuages dans le ciel, tels de légers flocons offerts à la hardiesse de nos hommes-oiseaux. Tous sont là, sauf Latham et Leblanc, retenus, dit-on, aux manœuvres de Picardie.

Dès que le signal est donné, Rigal sort du hangar et tente de gagner le premier prix de départ, mais il fait une chute et brise son appareil. On se précipite vers lui et on constate qu'il n'a aucun mal.

Bielovucci se met immédiatement en piste et fait un excellent départ, ce qui le rend détenteur du premier prix de départ. Brégi le suit peu après et s'attribue ainsi le deuxième prix. Le vol de Bielovucci est très régulier et il tourne autour de la piste avec une aisance remarquable et sans aucun remous, le vent étant absolument nul.

A une heure, plusieurs aviateurs se préparent et mettent leur moteur au point. Ce matin les tribunes sont restées désertes. Les aviateurs ont voté pour les soldats et les gendarmes. Sur les routes, peu d'animation. L'éloignement de l'aérodrome et les difficultés de transports rapides ont retenu jusqu'à présent le gros public, car il n'y a également personne à la pelouse. Au buffet, très bien aménagé, on a servi des repas à des prix fort coûteux.

A deux heures, cet après-midi, Ruchonnet, Martinet, Kuller, Thomas et Simon se poursuivent sans incidents notables. Mais le public s'abstient toujours et les aviateurs poursuivent leur course devant les tribunes vides. Bielovucci a couvert d'une seule traite, ce matin, 160 kilomètres en 2 h. 31 m. 11 s. 4/10. Il a été très applaudi par les quelques personnes présentes. Le héros de Paris-Bordeaux est toujours grand favori ici. — J. D.

Le public commence, vers quatre heures, à garnir les tribunes. A la pelouse, les spectateurs sont plus nombreux. La journée se poursuit d'ailleurs avec grand intérêt. Voici les résultats : A quatre heures, Bielovucci a couvert 187 kilom. 500 en 2 h. 58 m. 6 s.; Thomas, 130 kilom. en 1 h. 54 m. 42 s.; Martinet, 110 kilom. en 2 h 7 m. 30 s.; Simon, 100 kilom en 1 h. 16 m. 35 s.; Kuller, 77 kilom. 500 en 1 h. 46 m.; Brégi, Morane, Ruchonnet ont fait de petits vols non encore totalisés. A quatre heures, cinq aviateurs sont en piste. Brégi à 600 mètres et Morane à 1,800 mètres en hauteur. — J. D.

En Picardie

Le Repos dominical. — La Participation des Dirigeables et des Aéroplanes.

Grandvilliers, 11 septembre. — Les troupes des deux corps d'armée ont eu repos aujourd'hui, sauf celles de la troisième division qui ont exécuté une manœuvre sur le terrain, au nord de Poix et de Conty, entre le Poix et le Vayre.

Le général Picquart et le commandant d'état-major de réserve Messimy, député de la Seine, assistaient à cette manœuvre. La troisième division aura repos demain.

Le dirigeable « Clément-Bayard n° 2 » vient d'arriver, piloté par le lieutenant Tixier, du génie. Il avait à son bord MM. Clément et Sabatier, l'ingénieur constructeur, le commandant de Gensac, du 33e d'artillerie, observateur d'état-major; le commandant du génie Ferrier, du service de la télégraphie sans fil; un aide-pilote et deux sous-officiers mécaniciens, soit huit personnes.

Parti à 9 h. 5 de Lamotte-Breuil, à douze kilomètres de Compiègne, le dirigeable est arrivé au parc de Briot à 11 h. 10, après avoir suivi l'itinéraire Compiègne-Clermont-Beauvais-Saint-Omer-Grandvilliers, à une altitude moyenne de 250 mètres, par un vent léger. Au-dessus de Beauvais, les passagers purent envoyer des dépêches à leurs familles par la télégraphie sans fil.

Deux aéroplanes sont arrivés aussi par voie aérienne au parc de Briot. L'un, venant de Chalais-Meudon, et piloté par le lieutenant du génie Maiolles; l'autre, dirigé par Caillet, le mécanicien de Paulhan. Le bruit court que Paulhan, qui se serait fait une entorse, ne pourra venir aux manœuvres.

Le lieutenant Aquaviva a exécuté ce matin, avec succès, un vol en monoplan du parc de Briot à celui de Poix en un quart-d'heure.

L'aviateur Latham vient d'arriver à bord de son monoplan. Le sergent réserviste Caille, qui était parti en aéroplane pour Grandvilliers, a dû atterrir entre Beauvais et Tille par suite de la rupture d'un tendeur de son biplan. Il est reparti sans incident à 7 h. 40.

Un Canon contre les ennemis aériens

Grandvilliers, 11 septembre — Un canon contre les aéroplanes et les dirigeables, construit par les ateliers d'artillerie de Puteaux, vient d'être expédié sur le terrain des grandes manœuvres, où il doit fonctionner. Ce canon est installé sur une automobile, ce qui permet de le transporter avec une grande vitesse.

Les expériences ont été faites récemment à Mourmelon, avec ce canon; elles seront reprises aux manœuvres dès demain.

FEUILLETON DE *LA DEPECHE*

N. 40. 11 Septembre.

INCENDIAIRE!

Par Pierre SALES

— Là, est-ce assez bébête ! dit Martin, quand il eut terminé. Maintenant, toi, écris une lettre semblable à ta mère.

— Mais pourquoi ?

— Fais donc. Je vais dicter.

Michel écrivit sous la dictée de son ami :

« Ma bonne mère,

» Après une heureuse traversée, pendant laquelle le commandant de la *Mugissante* s'est montré plein de bontés pour moi, je suis arrivé à Nouméa en bonne santé. On nous traite de la façon la plus paternelle, ce qui, par moments, me fait presque oublier l'horrible et injuste accusation qui pèse sur moi. Il est probable qu'on me donnera une occupation en rapport avec mes aptitudes. Je supporterai courageusement mon infortune en travaillant, en me rendant utile, ce qui, sans doute, me fera obtenir une commutation de peine... »

— Je n'écrirai pas cela, dit vivement Michel.

— Ecris donc, écris donc !

— D'abord c'est inutile; car, à cette heure, ma mère a peut-être déjà quitté la France. Ainsi...

— Pardon, mon ami, pardon; mais ce n'est pas à ta mère que tu écris...

— Hein !

— Cette lettre sera adressée à Mme veuve Thomerain; mais elle ne lui est pas destinée.

— Alors, à qui la destines-tu ?

— Tout simplement au directeur du pénitencier, ainsi que la mienne. Le directeur recevra ces deux lettres ce soir; il sera flatté. On a beau être directeur d'un pénitencier, on aime toujours la flatterie; cela le disposera bien en notre faveur. Dans quelques jours, demain peut-être, il nous fera appeler, il nous donnera des conseils; il déploiera tous ses efforts... afin de nous ramener au bien. Quelle gloire, pour un directeur de pénitencier, que de ramener au bien des ouvriers de la transportation ! Il en sera transporté de joie. Continue donc d'écrire. Dans un mois, nous serons ses ouvriers préférés, on nous citera comme exemple, on rédigera des rapports sur nous... On nous laissera un peu de liberté, puis un peu plus, puis beaucoup plus... Enfin, on nous en laissera tellement que... tu comprends ?

— Oui, dicte.

Martin continua gouailleusement :

« ... Une commutation de peine. Et, maintenant que la vie est impossible pour moi en France, je me demande si je ne ferai pas bien de chercher à m'établir ici. Il y a, m'assure-t-on, de très riches mines de nickel, puis de vastes exploitations agricoles. Il me semble qu'à un moment donné, si ce long voyage ne te faisait pas peur, tu pourrais venir vivre auprès de moi.

» Je te parlerai de tout cela dans une prochaine lettre; et, d'ici là, je t'embrasse bien tendrement.

» Ton Michel. »

— C'est bien, déclara Martin; maintenant ajoute le numéro matricule. Et tu vas voir l'effet.

Il alla remettre les deux lettres au surveillant qui les lut attentivement et sourit à diverses reprises; Martin qui l'observait pensa : « Il en est évidemment au passage de la douceur paternelle du surveillant ». Fort bien, attendons tranquillement.

Le lendemain, on vint chercher le peloton dont les deux amis faisaient partie; on le conduisit à une certaine distance de leur case, où la route s'était effondrée, et on les occupa à des travaux de terrassement qui durèrent une semaine.

— Tu vois que tes lettres n'ont guère produit d'effet, dit Michel à Martin. On nous emploie à des travaux de manœuvre.

Martin haussa les épaules en répondant :

— Patience !

La seconde semaine, on les employa à porter des matériaux pour construire de nouvelles cases. Les deux amis travaillaient courageusement, parlant peu aux autres ouvriers, obéissant passivement au surveillant qui, de temps en temps, venait causer avec eux. Martin acheva de faire sa conquête en lui raccommodant sa montre qui était détraquée. Peu à peu, ils le faisaient bavarder et apprenaient à connaître l'île. Martin eut même l'audace de lui demander :

— Est-ce que jamais un de vos prisonniers a tenté de s'échapper ?

— Si, répondit-il, gravement. A quinze jours de distance, j'en ai eu deux qui ont filé : le premier avait voulu rejoindre un bateau marchand qui partait; il a été mangé par un requin. L'autre avait gagné les bois, il y resta un mois, se nourrissant de fruits sauvages ; un Canaque le vit et le dénonça ; il voulut résister aux soldats qu'on envoya à sa poursuite, il les frappa, fut arrêté, condamné à mort et guillotiné. Ce n'étaient ni l'un ni l'autre de mauvais garçons : ils avaient été envoyés ici pour des fautes relativement légères... Seulement, ils avaient la toquade de la liberté.

Martin ne répondit rien; mais il pensa : « Voilà une toquade que je comprends ! »

Parmi tous les condamnés, c'était d'ailleurs l'éternel sujet de conversation ; ceux qui acceptaient leur sort avec résignation étaient bien rares. Le soir, dans la case, Michel et Martin n'avaient qu'à écouter pour entendre mille projets de fuite plus fous les uns que les autres. Ce qui attirait le plus ces malheureux, c'était le grand bois vert qu'on voyait sur la colline, avec ses arbres énormes ; ils savaient que la plupart de ces forêts étaient vierges, qu'aucune route ne les traversait, et ils s'imaginaient qu'ils pourraient vivre à l'abri de toutes recherches, sous les immenses kaoris, sous les fougères arborescentes, les choux palmistes et les grands acacias, jusqu'au moment où ils trouveraient un moyen de quitter l'île. Des légendes couraient sur les transportés qui avaient eu l'audace de s'évader. Pendant le jour, tous les yeux se tournaient vers cette admirable forêt.

On était à la fin de novembre, c'est-à-dire, à la fin du printemps pour la Nouvelle-Calédonie. Sous ce ciel uniformément bleu, les lianes et les arbres fleurissaient; on voyait de beaux papillons traverser l'air en bande; on entendait des cris d'oiseaux. Puis, c'étaient de longs vols de pigeons au roucoulement sauvage, des tourterelles vertes à la toque amarante, des merles, des perruches et des grives qui volaient en chantant des gammes chromatiques. Tout cela rappelait aux condamnés leurs lectures de jeunesse, les récits de voyage, la vie des coureurs d'aventures. Ils se disaient qu'ils pourraient s'échapper et vivre ainsi.

Quand Martin entendait leurs projets, il haussait les épaules, et, même, un jour, impatienté par leur naïveté, il leur dit :

— Vous ne savez donc pas que les Canaques ont cinquante francs de prime s'ils découvrent un forçat évadé ?

Ce fut comme une douche d'eau froide sur la tête de tous ces bandits, qui, jadis à Paris, pour une somme moindre, auraient tué un homme. Et, pendant quelques jours, on cessa de parler d'évasion : c'était ce que voulait Martin.

Au commencement de la troisième semaine, un surveillant militaire vint chercher les numéros 4031 et 4032, de la part du directeur du pénitencier. Martin lança un regard triomphant à Michel.

— Tu vois que ça a pris, dit-il à voix basse.

Leur surveillant habituel leur fit un petit signe d'intelligence; il dit même à l'oreille de Martin :

— J'ai donné de si bonnes notes sur vous !

Deux heures après, ils étaient introduits dans le cabinet du directeur, qui écrivait à sa table et qui, sans lever la tête, dit :

— Attendez un peu !

Michel eut un haussement d'épaules, mais son ami lui lança un regard furieux et se plaça en avant, pour répondre au nom de Michel et au sien. Enfin, le directeur leva la tête, les examina longuement et demanda :

— Vous êtes bien les nommés Martin Pélissier et Michel Thomerain, condamnés l'un pour vol, l'autre pour incendie...

— Monsieur ! prononça Michel...

Il allait encore protester de son innocence, il ne pouvait se faire à l'idée que tout le monde ne voyait en lui qu'un criminel; mais Martin l'arrêta, et, fixant humblement ses yeux sur le directeur, répondit :

— Hélas, oui, monsieur !

— Vos antécédents, avant votre condamnation, étaient excellents, et les notes que le commandant Paloüet m'a remises sur vous sont fort bonnes. Vous savez que notre but est non pas de vous rendre malheureux, mais de vous ramener peu à peu au bien...

Michel faillit encore éclater; mais Martin éternua vivement en disant :

— Excusez-moi, monsieur le directeur, on s'enrhume si facilement le soir dans les cases !

Le directeur eut un geste qui signifiait : « Ce n'est pas ma faute », et reprit :

— Depuis votre arrivée à Nouméa, votre conduite a été exemplaire. Le surveillant Pichonet, qui est chargé de votre garde, m'a aussi remis d'excellentes notes sur vous. Et je vous ai fait appeler pour vous annoncer que, dès maintenant, grâce à votre conduite et grâce à vos aptitudes spéciales, je puis apporter quelques adoucissements à votre peine. Je sais même que vous avez essayé de détourner de l'évasion vos compagnons de case : c'est une idée qui traverse toujours la tête des forçats au début de leur captivité. Idée folle ; car nos précautions sont si bien prises que toute évasion est impossible.

Ceci dit d'un ton suffisant, le directeur revint à son sujet avec un air bienveillant :

— Ce qui doit vous être le plus pénible, c'est d'être enfermés chaque soir dans les cases : là-dessus, rien à faire encore ; ce n'est qu'au bout d'un an que je pourrai vous donner l'autorisation de vivre à part, bien entendu si votre conduite le mérite toujour

(A suivre.)

CHOCOLAT La FAVEUR MATTE Fils

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France